

Allocution de l'USR-CGT 10 manifestation des retraités du 30 septembre 2014.

Bonjour à toutes et à tous,

Une nouvelle fois, les retraités sont rassemblés à Troyes comme dans la plupart des villes de France.

En février de cette année, **120 000** cartes pétitions ont été signées sur les marchés publics et envoyés au président de la république pour lui dire que les **retraités ne sont pas des nantis**.

Le 3 juin, à l'appel de **9 organisations syndicales et associations de retraités**, nous étions **25 000 à Paris** venant de **toute la France** pour manifester et défendre nos retraites, le droit à la santé et le droit à l'autonomie contre l'insuffisance des moyens d'aides contre la perte d'autonomie.

Les Aubeois y étaient représentés **puisque nous étions une centaine à avoir fait le déplacement** en remplissant 2 cars

Aujourd'hui notre colère des retraités est toute aussi déterminée et aussi forte.

Aujourd'hui, nous **répondons encore présents** pour faire entendre notre détermination auprès des différentes autorités publiques **nationales comme départementales**.

Rappelons simplement quelques faits :

La dernière augmentation des pensions de retraite remonte à **avril 2013**.

Depuis, le gouvernement a décidé que nos retraites ne seront pas revalorisées **en avril 2014**, ni **en octobre 2014** après sa propre décision de reporter **de 6 mois** l'échéance, mais seulement **en octobre 2015**.

Faite le compte, cette décision de geler les revalorisations des pensions **durera 30 mois**.

Trente mois pendant lesquels **les prix et les tarifs publics** continueront d'augmenter.

Trente mois pendant lesquels notre **Pouvoir d'Achat** va être ponctionné.

Seules exception à ce blocage, le maigre coup de pouce accordé aux toutes petites pensions en octobre 2014.

Mais même pour ces retraités, il n'y a pas de quoi se réjouir puisque cette **augmentation représentera 0,6 % des retraites de base soit à peine 30 centimes par jour**.

C'est ridicule !

Comment se détermine ce taux de 0,6 % ? La prévision d'inflation pour 2014 se situe à hauteur de 1,1 %. Y est soustrait 0,5 % qui représente l'écart entre l'inflation estimée en 2013 et l'inflation constatée cette même année 2013.

Deuxième raison de ne pas se réjouir, cette mini hausse des petites retraites **s'appliquera uniquement sur les retraites de base**. Les retraites complémentaires (ARRCO et AGIRC) sont exclues.

Pourtant cela représente en moyenne un tiers des revenus.

Ainsi cette rentrée sociale 2014 charrie beaucoup de colère. Il est grand temps que les retraités se fassent entendre haut et fort.

Pour faire bonne mesure, le 1^{er} ministre Manuel VALLS propose de relever le **minimum vieillesse à 800 € par mois** pour une personne vivant seule.

Mais les retraités sont des gens qui savent compter !

Ces **8 € supplémentaires du minimum vieillesse représente par jour une augmentation de 30 centimes.**

Deuxième mesure, une **prime exceptionnelle de 40 € pour les pensions inférieures à 1 200 €.**

Cela représente en moyenne un peu plus d'1 € par jour versée pendant 1 mois seulement.

En effet, le versement d'une prime exceptionnelle n'est touchée qu'une seule fois et n'a rien à voir avec une réelle revalorisation à tous les retraités pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat cumulés depuis tant d'années.

Rappelons que **53% des 14 millions de retraités perçoivent moins que le SMIC** et que 5 millions d'entre eux ont une pension totale comprise **entre 800 € et 1 200 € par mois.**

Pour les pensions des femmes c'est pire puisqu'en moyenne elles sont inférieures de 38 % de celles des hommes.

Cette colère est d'autant plus forte que la rentrée sociale s'accompagne d'une avalanche de mauvaises nouvelles.

Le nombre de demandeurs d'emplois **de tous types en France arrive à plus de 5 millions.** Près de 41 % sont des chômeurs de longues durées. N'oublions pas qu'1 sur DEUX ne touche aucune indemnité de Pôle emploi.

Il n'empêche que François Rebsamen, le nouveau ministre du travail a déclaré que les chômeurs sont des profiteurs.

Allez donc dire-ça **Monsieur Rebsamen** aux personnes concernées dans le pays comme dans notre département de l'Aube où le taux de chômage est au plus haut.

Allez dire-ça **Monsieur le ministre** aux salariés des entreprises Petitjean, Simpa et ex-Vachettes qu'ils sont de futurs fraudeurs de pôle emploi alors précisément qu'ils défendent leur emploi.

Ils vont être ravis ! C'est méprisant.

Cela représente 650 emplois industriels qui risquent de disparaître de la carte de l'Aube **sans compter** les conséquences sur **les emplois induits** autour de ces entreprises qui s'ajouteront pour arriver à 2 000 salariés supplémentaires privés d'emplois.

Parallèlement la pauvreté augmente et se trouve dans notre département au-dessus de la moyenne nationale.

Lorsque nous dénonçons il y a quelques années l'apparition de poches de pauvreté, hélas ce n'était pas de l'exagération. **C'était la réalité !**

Nombre d'associations comme les Restos du cœur, le Secours populaire, le Secours catholiques font ce constat d'une pauvreté qui s'étend.

Une bonne partie sont des retraités et particulièrement des femmes retraitées.

Les retraités n'ignorent rien de **cette situation économique et du chômage de masse.** Ils savent que se ne sont pas chez les salariés qu'il faut chercher les responsables de la situation.

Or, on entend ces temps-ci une avalanche de propos outrageants pour le monde du travail.

Venant des forces réactionnaires cela ne nous étonne pas.

Mais depuis le renouvellement du gouvernement VALLS 2 de cet été 2014, on assiste à une escalade de propos **influencés par les sphères de la haute finance** qui fustigent les salariés, les privés d'emploi voire même des retraités qui paraît-il vivent au dessus de leur moyens et n'auraient

pas à se plaindre.

Des prétendus « anciens conseillers économiques » comme Emmanuel Macron, le nouveau ministre de l'économie parlent même d'excès de droits et de protection sociale. Ces commentateurs prétendent que cela handicape les entreprises.

Mais bon sang **les 220 milliards d'euros d'aides publics versées aux entreprises sans contrôle** n'ont pas servis à l'investissement ni à l'emploi. Et ça continue !

Manifestement ils ne connaissent pas la réalité du vécu de l'immense majorité de la population ni de leurs attentes.

C'est se moquer du monde !

L'INSEE au mois de juin a calculé que le pouvoir d'achat diminue de 1,3 % une fois payé **les dépenses obligatoires**.

D'après cet institut, ceci s'explique surtout par **la hausse des dépenses liées au logement** qui atteignent en moyenne près de 30 %.

En moyenne, cela signifie que pour les retraités modestes, **ces dépenses liées au logement** pèsent encore plus lourd dans les budgets de ces ménages.

Pour faire face à cela, **on rogne plus sur les autres dépenses**.

On rogne sur les dépenses liées à la consommation régulière de fruits et de légumes frais.

On rogne sur l'achat de viande, sur les dépenses d'habillement.

C'est ce que constatent notamment les commerçants sur les marchés publics

A ces réalités, s'ajoutent les **frais de santé** toujours plus élevés en raison des désengagements successifs imposés à l'Assurance maladie de la Sécurité sociale qui entraînent **l'augmentation importante des complémentaires santé** pour celles et ceux qui peuvent encore se les payer.

Car il est notoire **que nombreux sont les gens** qui limitent les **soins médicaux** qui leur sont pourtant nécessaires quand ce n'est pas **carrément l'impossibilité de se soigner** car ils n'en ont plus les moyens avec les **franchises** mises en place et les **dépassements d'honoraires** qui sont insupportables.

Mais ce n'est pas tout. Les retraités n'oublient pas :

- **la hausse de la TVA** qui pénalise surtout les plus défavorisés ;
- **la fiscalisation de la bonification des pensions** des retraités ayant eu 3 enfants et plus ;
- l'instauration d'une **taxe de 0,3 % depuis le 1^{er} janvier 2013** pour les retraités imposables (CASA) ;
- impact en 2013 du **gel du barème des impôts** sur les revenus ;
- l'effet du maintien de la **suppression de la demi-part fiscale** pour les veuves et veufs ayant élevé seul au moins un enfant.

Et maintenant, le gouvernement qui ne veut pas s'attaquer aux dividendes des actionnaires, envisage de raboter la branche familiale. Il prévoit une réduction de la durée du congé parental et des coupes sombres dans les prestations.

460 000 retraités passeraient du taux réduit de CSG à 3,8 % au taux de 6,6% en 2015.

Cette journée nationale d'action des retraités de ce 30 septembre 2014, sur le pouvoir d'achat des

retraités n'est pas une fin en soi.

C'est un processus qui est en marche qui appelle d'autres occasions d'interpeller les pouvoirs publics.

Processus en marche y compris dans l'Aube en continuant d'interpeller les autorités départementales sur les **difficultés d'accès aux soins**, sur l'insuffisance des moyens d'**aides contre la perte d'autonomie** qui ont quelque chose à voir **avec le pouvoir d'achat des retraités et leurs familles**.

La CGT et les organisations membres du **collectif unitaire des retraités de l'Aube** continueront d'agir en ce sens.

Dans l'immédiat, les retraités exigent :

- Un rattrapage de 300 € par mois pour tous ;
- La revalorisation des pensions et des retraites complémentaires indexées sur la base du salaire moyen ;
- Pas de retraite en dessous du SMIC pour une carrière complète ;
- Relèvement des pensions de réversion à 75 % de la retraite initiale ;
- Rétablissement de la ½ part pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

Merci de votre attention